

Le Saint-Laurent

OÙ VEUT-ON EN VENIR ?

Nous avons bien remarqué dans le *Soleil* de vendredi dernier l'article intitulé "Quelques chiffres sur les immigrants", et nous en avons été vivement frappés. Notre confrère y indiquait qu'une très forte proportion des malades de nos asiles se recrutent dans les rangs des immigrants : ainsi en 1921, sur 2,268 malades, 860, soit 38 pour cent, étaient nés à l'étranger. D'autre part, le *Soleil* nous apprenait que, depuis la fondation de l'hôpital de Verdun, sur 5,901 malades admis, 2,745 étaient eux aussi d'origine étrangère. Et il ajoutait, avec un courage que souligne le *Devoir* de lundi, que ces chiffres "démontrent que l'immigration a été mal triée dans le passé et que le premier résultat est d'encombrer nos hôpitaux et de taxer le contribuable canadien."

C'est l'avis de beaucoup de gens. Et nous ne pouvons que rappeler les articles déjà parus ici même depuis un an. Nous avons noté, en revenant plusieurs fois à la charge, que nos immigrants ne restaient pas en Canada, et que notre pays n'était pour eux qu'une sorte de vestibule des Etats-Unis. Nous savons maintenant qu'il nous en va de des immigrants : oui, dans les ASILES et les HOPITALS. On ne pourra pas dire que notre politique d'immigration n'a pas eu de résultats. Seulement ils pourraient être plus brillants !

Mais il y a plus. Et lisons le paragraphe suivant, toujours tiré du *Soleil* :

"Si nous sommes bien informés, le département de l'immigration à Ottawa est à l'étudier, dans le moment, le projet d'accepter l'envoi de quelque 50,000 enfants, à raison de 5,000 par année, qui remplissent les maisons d'assistance et de bienfaisance en Grande-Bretagne. S'il était vrai que la plupart sont des enfants illégitimes ou sans parents, ou bien dont l'hérédité est pour le moins douteuse, il serait néfaste de se livrer à la tâche d'absorber ces déchets dont il incombe à l'Angleterre de prendre soin. Secourir l'enfance déshéritée est, à coup sûr, le premier devoir de l'humanité. Mais cette assistance n'est constituée pas moins un lourd fardeau. Chaque pays, même dans l'Empire, doit porter le sien."

Bien dit, confrère ! Ces petits Anglais sont dignes d'une profonde pitié ; le fait est indiscutable. Mais nous en avons nous aussi, de ces pauvres, abandonnés ou orphelins, et qui ne sont pas moins dignes de pitié. Et nous ne demandons pas à l'Australie d'en prendre soin ? nous n'en chargeons pas l'Angleterre, qui est plus riche que nous.

Nous nous occupons de placer nos propres enfants, et Dieu sait — et les patronnes des crèches savent aussi — qu'il n'est pas toujours aisé de trouver, en ces temps malheureux, des protecteurs et des parents bénévoles...

Mais, enfin, où veut-on en venir avec cette poussée générale d'Angleterre en Canada ? On nous a proposé de dépenser dix millions par année pour amener des émigrants du Royaume-Uni pour... nos asiles. Cette initiative est peut-être manquée, on ne sait... En tout cas, en voici une nouvelle qui n'est pas moins ridicule et qui est, disons le mot, parfaitement choquante pour l'Angleterre et pour nous !

D'où partent donc ces suggestions ? Et où veut-on en venir ?

UN GRAND DANGER

Une fois de plus l'autorité religieuse est venue prêter main-forte au pouvoir civil. Par la voix de son plus haut représentant, Son Eminence le cardinal Bégin, elle a signalé l'existence d'un danger grave qu'il faut faire disparaître : la contrebande des boissons enivrantes. Et, selon l'expression même du mandement, elle a résolu de sévir avec la dernière énergie contre cet abus.

"Voilà, dit le chef de l'Eglise, qui se répand un peu partout, tout un tolérable abus que nous dénonçons, et, en particulier, la fabrication subreptice d'un alcool plus nuisible que tout autre à la santé du corps et de l'âme ; un alcool qui s'attaque aux fibres vives de l'individu, de la famille et de la société et qui, si nous ne réagissons fortement, nous mènera bientôt des ruines irréparables."

Après avoir décrit la nature du mal, l'autorité religieuse établit la défense requise pour le combattre.

"Nous avons donc voulu réagir et, en vertu de notre autorité pastorale, nous avons prohibé, sous peine de désobéissance grave, la fabrication, la vente et l'importation clandestine des boissons enivrantes tel que les défend la loi civile."

On ne peut trop insister sur le péril que comportent pour la santé publique les boissons frelatées que des contrebandiers sans scrupule distillent et vendent en cachette. Elles sont non seulement nuisibles à la santé, mais aussi très souvent fatales à ceux que les consommateurs. Elles peuvent causer un véritable empoisonnement, si elles sont prises en certaine quantité.

Tous ceux qui ont le souci de l'ordre et de la santé publique — et c'est la majorité — ont donc le devoir de prendre conscience de leur responsabilité morale. Lorsque l'occasion s'en présente, il leur incombe d'apporter énergiquement leur concours à la cause pour le soutien de laquelle l'autorité religieuse sollicite toutes les bonnes volontés. Il est nécessaire de dénoncer et d'enrayer ce trafic illégal partout où il cherche à pénétrer. Et lorsqu'on a connaissance d'infractions de ce genre, il ne faut pas hésiter à les signaler aux autorités compétentes. Il y a là un devoir que commandent l'honnêteté et la conscience — nous dirions même le patriotisme.

Le mal sur lequel Son Eminence a mis le doigt en donnant un avertissement sévère n'est pas encore, dit-on, très répandu dans notre province. Tant mieux. Mais il existe. Il faut, sans tarder, l'extirper jusqu'à la dernière racine, avant que ces ramifications aient atteint le cœur de la nation.

Communiqué

La Banque Provinciale et le nouveau Lt-Gouverneur

Réunion conjointe de MM. les administrateurs-censeurs de la Banque Provinciale du Canada, vendredi, le 11 janvier 1924.

UNANIMEMENT RESOLU : Que les Administrateurs et Commissaires-censeurs de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA ont appris avec un vif plaisir la nomination de leur

LES FAITS DE LA SEMAINE

En politique étrangère, le fait saillant de la semaine est la réunion d'une commission d'enquête internationale, à laquelle prennent part deux délégués des Etats-Unis, pour déterminer l'actif et le passif de l'Allemagne, c'est-à-dire sa capacité de paiement. Le monde en est là, quatre ans après la signature du traité de Versailles.

Au Mexique, les rebelles subissent quelques revers. Le Gouvernement a reçu du matériel de guerre américain, et en attend l'avantage d'une décision rapide.

Monsieur le curé de Montmagny vient d'être créé Prêlat de la Maison du Pape. Nos respectueuses félicitations à Mgr Paré !

Les dépêches laissent prévoir une reprise de l'affaire Blanche Garneau. Nous souhaitons que les "faits nouveaux" amènent la découverte du misérable meurtrier et sa punition.

L'Angleterre est menacée d'une grève de mécaniciens et de chauffeurs sur les chemins de fer. On veut éviter à tout prix cet événement qui ajouterait encore au désarroi général.

Le successeur de M. Gouin à la Justice n'est pas encore connu. On a parlé ces jours-ci du président de la Chambre des Communes, l'hon. Roderic Le mieu.

Les entrevues de M. King et de M. Crerar ne semblent pas avoir abouti. Les progressistes auraient-ils trop exigé ? Nous n'en savons rien encore.

Venezelos a enfin accepté de former le cabinet grec. Et il semble bien que l'ancienne monarchie n'ait plus chance de reprendre le trône d'Athènes.

Le nouveau lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable M. Narcisse Pérodeau, a prêté serment jeudi, le 10 janvier, à midi précis, dans la salle du Conseil Législatif, à Québec.

collègue, Son Honneur, l'hon. N. PÉRODEAU, à la haute fonction de lieutenant-gouverneur de la Province de Québec ;

Qu'ils se plaisent à reconnaître dans cette nomination le digne couronnement d'une carrière bien remplie et tout à l'honneur du nouveau titulaire ;

Qu'ils offrent au nouveau lieutenant-gouverneur, leurs plus sincères félicitations, l'assurant que, comme eux-mêmes, tous les Actionnaires de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA seront, sans aucun doute, particulièrement heureux qu'un semblable honneur ait été attribué au Président de leur Bureau de Commissaires-censeurs, actionnaire de cette Banque depuis ses premières années, et qui a participé de très efficace façon à son progrès et à son développement.

(Signé) :
L'hon. sir Horm. Laporte, Président.
MM. W. F. Carsley, Vice-président.
Tancrède Biervenu, 2e vice-président.
G.-M. Bosworth.
Hon. N. Garneau, C. L.
MM. Emilien Daoust, S. J. B. Rolland, J. A. Richard, Hon. E. L. Patenaude.

AVIS

Avis est donné que le nouveau poste d'affaires de P. P. Bégin, courtier en assurances, est au No 85, rue Lafontaine, Edifice Gendron. Tél. 287.

Chez les CHEVALIERS DE COLOMB

On lira dans une autre colonne l'avis de l'assemblée régulière du mois de janvier des Chevaliers de Colomb de Rivière-du-Loup.

Nous croyons l'occasion opportune pour faire remarquer qu'il est quelque peu regrettable de constater qu'un trop grand nombre de membres, même parmi les plus dévoués, n'assistent pas assez souvent aux assemblées.

Les uns s'abstiennent par apathie ou indifférence, les autres par oubli, et enfin un certain nombre par... mais il faut être discret et attendre pour faire connaître les autres causes d'abstention que nous soyons en famille... colombienne.

Que ces abstentions se rapportent à l'une ou à l'autre des causes signalées, un fait demeure certain : le résultat et les conséquences sont les mêmes. On perd peu à peu de vue les œuvres accomplies par l'Ordre en général et par le conseil particulier dont on forme partie, et comme il est assez difficile de s'intéresser à quelque chose qu'on ne connaît pas, il s'ensuit que le zèle se refroidit, l'activité s'émousse, les énergies s'épuisent et on en vient bientôt à penser que les affaires d'un conseil peuvent marcher seules.

Comme il ne faudrait pas cependant verser dans un pessimisme non justifié, on doit admettre que s'il n'est pas encore le temps de lancer un cri d'alarme, il est néanmoins assez tard pour donner à tous ce note d'avertissement.

Les intéressés voudront bien tenir compte de la bonne volonté qui lui sert de motif pour la recevoir dans un bon esprit et lui accorder leur plus sérieuse considération.

En terminant ces remarques, j'ajouterai que des questions très importantes seront soulevées à l'assemblée du 20 janvier courant.

Il sera aussi question du cours ouvert par le confrère Alphonse Rhéaume lors du séminaire aux huitres des Chevaliers. Nous espérons que les réponses données et la décision sera rendue ne manqueront pas d'intérêt.

CARITAS

L'HUMOUR SUISSE

Un touriste, amateur de beaux sites, aborde un montagnard suisse — "Dites donc, monsieur, vous avez de très belles vues ici ?" — Oh ! oui, monsieur, on peut-êtré ? riposte le touriste, en veine de gouailleries. — Oh ! Monsieur, bien sûr. — Oh ! Monsieur, bien sûr, plus loin que là ! — Comment, bientôt à penser que les affaires d'un conseil peuvent marcher seules ?

Pâtisseries de haute qualité

Appétissants — Nourissants

Tartes et gâteaux

PÂTES DE TOUTES SORTES

NOUS n'employons que les meilleurs ingrédients ; des produits absolument purs et toujours très frais.

SPECIALITE : Commandes pour réceptions.

Pour bien apprécier l'excellence de nos produits IL FAUT Y GOUTER.

T. GRAVEL

AU PUBLIC

AVIS IMPORTANT

Depuis le 1er janvier 1924 la firme des courtiers en assurances BÉGIN & BÉRUBÉ est dissoute. Prière d'en prendre note ainsi que du fait que je ne fais plus partie de la dite société.

Cependant, je continuerai à m'occuper du même genre d'affaires : l'assurance sous toutes ses formes et je serai heureux de vous servir dans cette ligne.

Bien à vous,

P. J. Bérubé.

Rivière-du-Loup Station.

TROIS-PISTOLES

Ouverture des classes :—

L'ouverture des classes a eu lieu à l'académie le 7 et au couvent le 8.

Quête :—

Dimanche dernier, le 6, une quête a été faite dans la ville au profit des pauvres.

Partie de cartes :—

Jeu de 17 aura lieu un euchre au profit de la fanfare. Les membres de ce corps de musique organisent aussi une soirée dramatique pour les jours gras.

Jolie réunion :—

Le jour des Rois, Mme J. B. R. Fortin recevait plusieurs invités au nombre desquels on remarquait : M. et Mme J. A. Picard, M. et Mme Alexis Côté, M. et Mme Jean Saucier, M. et Mme Octave Drapeau, Mmes Horace Lévesque, Mathias Michaud, J. Bélanger, J. Fortin, Mmes Yvonne Picard, Alice, Adrienne et Marguerite Fortin, Antoinette Desjardins, Alma Godbout, Eva Leclerc, Germaine Tardif, Laura Jean et MM. Lucien O'Keefe, Omer Dufour, J. S. Berlay, Nap. Rioux, J. P. Rioux, N. Drapeau et Léon Paquet. Il y eut partie de cartes, chant, musique et on tira le gâteau des Rois.

Statistiques :—

Il y a eu, à Trois-Pistoles, pendant 1923, 101 baptêmes, 28 sépultures et 14 mariages.

Contrats accordés :—

Le contrat pour l'entretien des trottoirs de la rue principale a été accordé à M. Théodore Durois au prix de \$175.00 et celui pour l'entretien du chemin, à M. Jos Larocque.

Euchre :—

Le 7 janvier plusieurs invités se rendaient chez M. J. A. Picard pour une partie de euchre. Étaient présents : M. et Mme Geo. Tardif, Mmes J. B. R. Fortin, Pouliot, Mles Alice, Adrienne et Marguerite Fortin, Annette Tardif, Irène et Béatrice Rioux, Laure Jean et Yvonne Picard. Les prix furent gagnés par MM. J. P. Rioux, Geo. Tardif, Omer Dufour et Mles Adrienne Fortin et Eva Leclerc. Il y eut chant, musique et le tout se termina par un succulent goûter.

Belle cérémonie :—

Dimanche dernier, à Vêpres, eut lieu réception des Dames de la Ste-Famille. Le Salut du Saint-Sacrement fut chanté par le chœur des dames de cette congrégation.

Conférence :—

Le 9 janvier, M. le docteur Chs. Henri Dumais est venu donner une conférence sur l'hygiène. L'assistance fut très nombreuse.

Béatitudes :—

M. Capétan Murency, à l'âge de 73 ans.

M. Alexis Rioux, à l'âge de

76 ans.

Joyeuse surprise :—

Le 10 janvier, une trentaine d'amis se rendaient chez M. et Mme J. A. Picard pour fêter l'anniversaire de naissance de leur fille Mlle Yvonne. On offrit à Mlle Picard un très joli cadeau et on se sépara très tard après des heures charmantes d'intimité.

Va-et-vient :—

M. J. A. Lévesque, sec-trés., est allé à Rivière-du-Loup ces jours derniers par affaires.

M. le vicaire J. A. Beaulieu est revenu d'une promenade dans sa famille à N. D. du Lac.

M. et Mme Saucier et leurs enfants sont retournés à Rivière-du-Loup.

COURRIER DE L'ISLE-VERTE

Baptême :—

Le 12 janvier, Marie Léa, fille de M. et Mme Lazare Gagnon, Parrain et marraine M. et Mme A. Belhede.

Sépultures :—

Mardi dernier eurent lieu à N.-D. de Québec les funérailles de M. David Pettigrew, notre ancien citoyen. A la famille et aux parents du défunt nous présentons nos sympathies.

Mardi, le 15 janvier, eurent lieu les funérailles de Mme Chs. Pettigrew, décédée à Québec samedi dernier. Nous donnerons un rapport plus détaillé de la cérémonie, dans le prochain numéro.

TERRE A VENDRE

Une terre de 65 arpents de haut par près de 4 arpents de large, avec bâtisses et un revenu annuel provenant de loyer de \$200.00. S'adresser à Edmond Côté, l'Isle-Verte.

PERDU

Un porte-monnaie contenant une somme de \$23. ou \$24., le portrait d'une jeune fille et une clé de valise a été perdu à la gare de Rivière-du-Loup. Prière de le remettre au bureau du Saint-Laurent.

AVIS

Re : succession J. Ernest Savard.

Le magasin sera ouvert jusqu'au 15 février prochain. Les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession sont priées de les produire le plus tôt possible et celles qui doivent à la succession sont également priées de venir régler sans retard.

Mme Jeanne B. Savard, Tutrice.

MARCHANT DE BOIS

Vous trouverez chez M. Fredy Massé, St-Hubert, Témiscouata, du bois préparé et du bois brut. Spécialité : planches, bardes et lattes.

"Les meilleures tartes que j'aie jamais apprêtées"



Farine Quaker

"Ce sont les plus beaux que j'aie jamais cuits," voilà ce que vous direz de tous vos gâteaux et tartes si vous les faites cuire à la farine Quaker.

C'est avec la farine Quaker que votre cuisson se fera toujours le mieux, parce que la qualité Quaker est toujours la même, toujours la meilleure. La farine Quaker est soumise à une épreuve rigoureuse au cours du procédé de moulage et des échantillons de la production de chaque jour subissent la cuisson aux mains de notre personnel de boulangers experts.

Chaque sac se vend sous notre garantie de satisfaction absolue sinon le marchand vous remboursera votre argent sans discuter.

Notre maître-boulangier a recueilli un certain nombre de recettes originales pour la cuisson du pain à domicile; nous vous les expédierons volontiers sur demande.

Farine Quaker

Toujours la même, toujours la meilleure
Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker

DISTRIBUTEURS

Rivière-du-Loup.
St-Epiphane

DUBE & FILS
FRANCOIS LEVESQUE

POSITION DEMANDEE

Un jeune homme ayant une année d'expérience dans le travail de beurrerie et capable de faire la répartition, demande une position. S'adresser à Alfred-Eugène Caron, Old-Lake Road, Témis.

DODGE BROTHERS

J'ai le plaisir d'informer le public que je viens d'organiser un nouveau service de garage et de réparations, au No 38 rue Amyot.

Si, dans le passé, le seul inconvénient à l'achat d'une Dodge était le manque de service, cette année cet inconvénient n'existera plus.

J. C. THIBAUT, représentant pour les trois comtés de Témiscouata, Kamouraska et Rimouski.

Téléphone 456 s 2

Foin! Foin! Foin!

Aux Cultivateurs intéressés

Attendu que votre récolte de foin, dans vos environs, est manquée, je viens vous offrir mes services : Je suis commerçant de foin depuis 20 ans. J'ouvrirai un département spécial, ici, pour répondre aux demandes de ceux qui sont malheureusement éprouvés.

D'abord je vous conseillerai de ne pas vous alarmer. Nous avons dans nos environs une récolte de bon foin fait en bon état, que nous pourrions vous livrer à des termes raisonnables, si vous savez attendre.

Ecrivez-moi sans retard et dites-moi ce qu'il vous faudra. Ensuite, je vous dirai le mieux que je puis faire.

Nous expédions le foin directement de la grange du cultivateur aux consommateurs. Conséquemment éliminant des dépenses inutiles.

Mon premier conseil : exiger le foin pressé et étiqueté de l'étiquette Nationale. Ceci vous garantira contre la mauvaise foi de certains cultivateurs peu scrupuleux. La loi est en force depuis 1918.

Encore une fois, ne vous alarmez pas, la récolte ici est bonne et on prendra soin de vos besoins.

Références :

La Banque Nationale, St-Hyacinthe.

ARTHUR S. COMEAU
Commerçant de foin,
ST-HYACINTHE.

JOS. E. BERUBE

Représentant

Union Mutual Life Insurance Co.
de Portland, Maine.

309, Rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup.

DEFENSE DE PASSER

AVIS PUBLIC

Il est strictement défendu de passer, circuler ou de traverser sur les legs m'appartenant, lesquels sont situés sur les rangs 5 et 6, rangs nord et sud et sur les six mille acres, canton Whitworth.

JOS N. ANCTIL
St-Ludger.

ENVELOPPES !!

ENVELOPPES !!
C'est à L'IMPRIMERIE DU ST-LAURENT que vous trouverez le plus beau choix à des prix défiant la compétition.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal Qué Can
CAPITAL AUTORISÉ \$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ \$3,000,000.00
Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00

Conseil d'Administration

Président : L'Honorable Ed Horvath LA-FORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la Maison Laporte, Martin Lévesque, Président "Société d'Administration Générale", Vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien
Vice-Président : M. W. E. OARSLEY,
Vice-Président et Directeur-général : M. TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods, Milling Co. Ltd
Bureau des Commissaires Censeurs pour le contrôle des dépôts d'épargne
Président, L'Honorable N. PERO-DEAU, N.P., Ministre du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Night Heat & Power Consolidated", Vice-Président : M. J. AUGUSTE RICHARD, Administrateur de l'Université
M. G. M. BOSWORTH, Président "Omnia Glass Pacific Steamships Limited",
Rogersville NEMESSE GARNEAU, C. L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada",
M. EMILIE DAOUST, Président de la Librairie Beauchemin, Limitée, Commissaire du Port de Montréal,
M. S. J. P. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

Département d'épargne

Pour la commodité des travailleurs, etc. des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus seront acceptés au Département d'Épargne.

122 Succursales

dans les provinces, de QUÉBEC, D'ONTARIO de NOUVEAU-BRUNSWICK, et de L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Succursale, Rivière-du-Loup, (en bas) G. R. PERUSSE, Gérant
Succursale, Rivière-du-Loup, Station, J. S. BOULET, Gérant.

200.000 ENVELOPPES

AVIS AUX MARCHANDS

Nous venons de recevoir 200,000 enveloppes commerciales que nous vous vendrons, NON IMPRIMÉES, à la boîte ou par quantité, meilleur marché que vous pouvez les acheter à Montréal ou Québec.

~ Demandez nos prix ou venez nous voir ~
IMPRIMERIE DU "ST-LAURENT", RIVIERE-DU-LOUP.

En 1762 Lord Chesterfield, un des plus grands hommes d'Etat anglais, avait atteint l'apogée de sa renommée — Hills & Underwood était là.

Depuis 1762 —

— Pendant plus de 160 Ans —

HILLS & UNDERWOOD

LONDON DRY GIN

Le Gin que vous redemanderez

2^{de} la Bouteille

COIN DE LA FERME

UNE NOUVELLE EDITION
DE "L'INDICATEUR DES
ELEVEURS DE VOLAIL-
LES DE LA PROVINCE"

FAITES-VOUS INSCRIRE

En 1917, le Ministère de l'Agriculture de la province de Québec publiait pour la première fois un "Indicateur des Eleveurs de Volailles de la Province." Cette brochure, contenant une vingtaine de pages d'adresses d'éleveurs de volailles et de lapins, a eu une telle vogue que deux autres éditions ont dû être faites plus tard, afin de satisfaire aux demandes.

En effet "L'Indicateur des Eleveurs de Volailles" favorise grandement le commerce et l'échange des produits avicoles dans les limites de la Province. Il permet aussi de s'approvisionner à l'endroit le plus rapproché de son domicile. Ce point a son importance, surtout lorsqu'il s'agit d'œufs pour incubation, auxquels un long trajet est souvent préjudiciable. Il est encore à considérer sous le rapport de l'économie dans les frais de transport.

La dernière édition de l'Indicateur a été publiée en 1919 et, naturellement, est épuisée depuis assez longtemps. Pour le bénéfice des éleveurs qui ont des sujets ou des œufs d'incubation à vendre, comme pour l'avantage des personnes qui désirent faire l'achat de ces produits, l'honorable ministre de l'Agriculture vient de demander au Service de l'Aviculture de son département de publier un nouvel Indicateur pour 1924.

Ce bulletin contribuera largement, lui aussi, au développement de l'Aviculture dans la Province, en facilitant l'achat et la vente des volailles et des œufs pour incubation de race pure. Combien de personnes, à chaque printemps, ne savent où s'adresser pour se procurer soit des œufs pour incubation, soit des sujets pour la reproduction. Nombreuses aussi sont celles qui ne peuvent trouver à l'automne les volailles qu'elles voudraient acheter.

Cette nouvelle édition de l'Indicateur, comme les précédentes, sera faite dans les deux langues et distribuée gratuitement sur demande. Elle contiendra également une liste d'éleveurs de lapins de race pure.

Plus que jamais peut-être les aviculteurs propriétaires de troupeaux de race pure ont intérêt à se faire inscrire dans cette liste d'éleveurs. L'Aviculture s'étant développée grandement dans la Province, la demande d'œufs et de volailles de race pure, très considérable déjà, ne peut que s'accroître dans l'avenir.

Le Service de l'Aviculture prend toutes les précautions possibles pour colliger une liste d'éleveurs compétents, susceptibles de fournir des oiseaux et des œufs de bonne qualité; cependant, vu la difficulté de contrôle en la matière, il laisse à chacune des personnes qui se font inscrire la pleine responsabilité relative aux sujets et aux œufs qu'elles pourront fournir à leurs clients.

Pour ces raisons, et comme garantie de bonne foi de la part des personnes sollicitant une inscription, le Service exigera une rémunération de 25 sous pour l'inscription de chaque nom de personne et d'une race, plus cinq sous pour chaque race supplémentaire.

Pour éviter des erreurs et simplifier le travail de compilation, les demandes d'inscription doivent être faites en se servant d'une formule qui sera envoyée sur demande adressée à : "Indicateur des Eleveurs de Volailles", Département de l'Agriculture, Québec. Une simple carte postale à l'adresse ci-dessus vous la fera parvenir.

Aucune demande d'inscription ne sera reçue après le 11 février prochain.
Québec, le 9 janvier 1924.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une bonne servante pouvant fournir des références. S'adresser à Mme Aurèle Dumont, 61 rue St-André.

COURRIER DE
STE-HELENE.

M. Evariste Michaud a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Landry, sortant de charge.

—L'élection des conseillers a eu lieu le 9 janvier. Les conseillers sortant de charge étaient MM. Israel Caron, Pantaléon Bérubé et Emile Landry. Ils ont été remplacés par MM. Alfred Ouellet, N. Landry et Pierre Thériault.

—M. Jean Baptiste Picard, de l'Ouest, est en visite à Ste-Hélène. Il a l'intention de s'établir parmi nous.

—M. Charles Francoeur est retourné à Nashua après avoir passé quelques mois à Ste-Hélène.

AU PUBLIC

J'ai le plaisir d'informer le public que je viens de faire l'acquisition de la terre de M. Eusèbe Sénéchal et que je vendrai le lait à domicile comme le faisait M. Sénéchal. Votre patronage est sollicité.

L. C. NADEAU.
Laitier.

Tél Kam.

C'est au "St-Laurent" que vous trouverez un beau choix d'enveloppes à très bon marché.

UN DEFI A L'HIVER.

St-Eleuthère, 13 janv. — MM. Jos Paradis et Alfred Lebel sont partis de St-Eleuthère en automobile, le 24 décembre dernier, pour se rendre à la messe de minuit à la Rivière-du-Loup. Ils étaient accompagnés de Mme Jos Paradis, Mlle Mathilda Lebel, MM. Elzéar Ouellet, Jos Bouchard, Emile Paradis, Donatien Lebel, Achille Parent, J. A. Ouellet, Mlles Marthe Lebel et Marie Bouchard. Les voyageurs firent le trajet sans encombre.

MAISON A VENDRE

Maison à vendre rue Laval. S'adresser au notaire Dugal.

Canada
Province de Québec
District de Kamouraska
No 9060

COUR SUPERIEURE

Le quatre janvier mil neuf cent vingt-quatre.
Téléphone Cossette, marchand, de l'endroit appelé Sully, dans le comté de Temiscouata,

demandeur;
vs
Hyacinthe Saulnier, et Didyme Saulnier, tous deux du même endroit,

défendeurs;
Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

J. C. ALLETTIER
P. C. S.

Faites vos
Achats
Pour les
Fêtes chez

E. Breton

221. Rue Lafontaine.

Vous aurez le plus grand choix et la meilleure qualité au plus BAS PRIX

Vaisselle, Argenterie, Verre taillé,
Porcelaine, Contellerie, Ustensiles de
cuisine, Aluminum,
Articles de toutes sortes pour Cadeaux.

Chaque article a été réduit.

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents
ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.

Phon Kamouraska.

Pensons d'abord aux Nôtres

Les dollars que nous ne reverrons jamais, sont ceux que nous dépensons en achats à l'étranger.

DES millions de dollars qui émigrent de la Province de Québec servent à payer de la marchandise fabriquée à l'étranger, au profit de l'ouvrier étranger, du manufacturier étranger, du marchand étranger; ils contribuent au développement de l'industrie étrangère, à la prospérité de l'ouvrier étranger — à notre détriment à tous, gens des villes et gens des campagnes.

Les statistiques démontrent que nos achats à l'étranger atteignent chaque année des millions de dollars qui pourraient être si utilement dépensés chez nous. Ces sommes d'argent énormes passant de mains en mains parmi les nôtres sous forme de gages et de salaires, mettraient de l'argent dans le commerce, activeraient et multiplieraient les transactions, profiteraient à quantité de gens de toute condition, aideraient l'agriculture, serviraient à la création d'industries nouvelles, à l'agrandissement des usines, fourniraient de l'ouvrage à nombre de gens, en un mot, nous mettraient financièrement à flot.

Cet achat individuel que vous faites à l'étranger peut, à première vue, vous sembler insignifiant alors qu'en réalité il ne l'est pas, parcequ'il vient s'ajouter à des milliers d'achats semblables dont le total représente un capital énorme enlevé à la circulation chez nous pour aller enrichir l'étranger, alors que nos marchands locaux, nos industriels le feraient fructifier parmi nous pour notre plus grand profit et directement ou indirectement, pour celui de toute notre population.

Chaque dollar qui circule parmi nous travaille pour nous, ne l'oublions pas, tandis que le dollar migrateur n'avantage personne d'entre nous et, bien souvent, ne rapporte que déception à celui ou à celle qui l'envoie à l'étranger.

Nous n'avons, d'ailleurs, plus de raisons plausibles de courir chercher au loin ce que nous pouvons facilement trouver chez nous. Stimulés par la concurrence, qui est l'âme des affaires, nos marchands se sont familiarisés avec les méthodes commerciales modernes: leurs marchandises et leurs prix témoignent de leur désir d'attirer et de retenir la clientèle.

Réservons à nos marchands la faveur de nos commandes et, avant d'acheter à l'étranger, consultons les marchands de chez nous. Prix pour prix, qualité pour qualité, ils sont en mesure généralement de nous donner satisfaction et, dans ces conditions, nous avons tout intérêt à leur accorder notre patronage.

Si votre marchand n'a pas ou ne peut pas vous procurer ce que vous désirez, donnez la préférence au marchand le plus rapproché de votre localité, afin que votre argent reste et circule dans le district au profit des nôtres.

**Conservons notre argent dans la province
et faisons-le travailler à notre profit**

L'Association des Marchands Détaillants du Canada

PROVINCE DE QUEBEC

Brillant avenir pour l'industrie du ciment au Canada, dit le président de la Compagnie de Ciment Nationale

L'établissement de Montréal Est, dont le bureau de la direction se compose de plusieurs Canadiens, fera l'orgueil de la province de Québec. Le ciment produit au plus bas cout de revient, grâce à un outillage des plus modernes.

"Je suis absolument convaincu qu'il y a un bel avenir pour l'industrie du ciment au Canada et tout particulièrement dans la province de Québec", déclarait au cours d'une conversation avec un représentant de ce journal, M. Isaie Laplante, président de la Compagnie de Ciment Nationale.

"Depuis que je suis intéressé dans cette entreprise, ajoutait-il, j'ai fait une étude approfondie de la situation. Plus je l'étudie de près, plus je me convaincs que la consommation du ciment va augmenter d'une façon constante justement parce que mes compatriotes se rendent compte de plus en plus de

suis dans une position financière qui me permet de consacrer mon énergie et mes capacités à cette entreprise, je veux en faire un succès financier et commercial.

Pour les fermiers

Je suis heureux d'apprendre aussi que les gens de la province de Québec s'intéressent à une entreprise de ce genre, qui est appelée à répondre à leurs besoins. Il ne faudrait pas croire, en effet, que seuls les autorités provinciales et municipales, au cours des années à venir, vont être des acheteurs. Les fermiers, vont, eux aussi, augmenter l'emploi qu'ils font du ciment pour améliorer et

tés de transport par terre. La ville de Montréal-Est, dont le maire M. Joseph Versailles, est un de nos directeurs, est un centre industriel prospère. On trouve là tout ce qui faut pour une industrie comme la nôtre. Nous avons donc tout en notre faveur.

Gros intérêts dans l'entreprise.

"Bien que je ne tiens pas outre-mesure à entrer dans le domaine purement personnel, je crois que tous les épargnants me comprendront facilement lorsque je dis que je suis intéressé financièrement dans la compagnie de Ciment Nationale. Je suis intéressé au succès de cette affaire parce qu'elle est

que je fais à Montréal, je me surprends à regarder autour de moi, je ne puis m'empêcher de songer à l'expansion que va prendre cette métropole et aux splendides chances de succès réservées à mes compatriotes. Je n'hésite pas à prédire que dans quelques années le Grand Montréal aura une population de un million. Lorsque vous vous arrêtez à songer à ce que cela signifie en nouvelles constructions de tout genre, je suis convaincu que toutes les fabriques de ciment du pays, travaillant à pleine capacité, ne réussiront pas à répondre à la demande. Il n'y a aucun doute qu'une grande partie des maisons et

USINE FABRIQUANT LE CIMENT A MEILLEUR MARCHE AU CANADA.



La nouvelle usine moderne de ciment qu'est à ériger la Compagnie du Ciment Nationale à Montréal-Est.—L'usine est maintenant à la veille d'être terminée.—La compagnie commencera à faire l'expédition du ciment de bonne heure au printemps de 1924.—Sur la photographie on voit M. Isaie Laplante, président et M. A. A. Leclair, le gérant-général de la Compagnie du Ciment Nationale qui font une visite d'inspection.

La nouvelle usine aura une capacité de 3,000 barils par jour, soit un total de 900,000 barils par année. Ce sera l'usine la plus moderne de tout le Dominion et celle où le ciment sera produit à meilleur marché que partout ailleurs.

ses nombreux usages. D'après les statistiques qu'on a sur cette industrie, il appert que la consommation du ciment en Canada n'a fait qu'augmenter et que l'industrie n'est encore que dans son enfance, pour ce qui a trait au moins à la province de Québec.

"La production du ciment est maintenant une science exacte. Grâce à l'outillage et aux méthodes de fabrication modernes en usage depuis quelques années, des usines peuvent aujourd'hui fabriquer le ciment à meilleur marché que dans les fabriques qui sont installées depuis une certaine époque, qui n'ont pas la machinerie qu'on peut se procurer maintenant et qui ne peuvent soumettre aux différentes phases de transformation la matière première d'une façon aussi rapide et efficace que les entreprises modernes.

"Pour ce qui a trait à l'établissement que nous sommes à construire à Montréal-Est et qui sera entièrement terminé au printemps prochain, je dois vous dire que ce sera le dernier mot en fait de construction scientifique. Nous nous sommes assurés les services des meilleurs experts américains. Ils ont préparé les plans et surveillent la construction des bâtiments. Je n'hésite pas à dire que la province de Québec sera orgueilleuse de cet établissement. Car, bien que je sois citoyen américain, je dois vous dire que je suis né dans la province de Québec et que je me suis toujours intéressé à sa prospérité. Maintenant que je

pour maintenir en bon état leurs fermes, pour construire leurs beurreries et leurs fromageries et pour cent autres fins où il est plus économique de se servir du ciment.

Vu l'intérêt que portent, depuis quelques années, à cette compagnie un grand nombre de ses amis américains, M. Laplante ajoutait : "Les perspectives de réussite m'apparaissent si brillantes pour cette industrie, que j'ai dû communiquer une partie de mon enthousiasme à mes voisins, vu qu'ils m'ont témoigné leur confiance en plaçant une bonne partie de leurs fonds dans l'entreprise. Je réalise pleinement ma responsabilité. Comme, par ailleurs, j'y suis moi-même intéressé pour beaucoup, je dois vous dire que je suis dans cette compagnie pour la voir arriver au succès complet.

"J'ai pleine confiance dans l'affaire. Nous possédons ici des dépôts de matière première de haute qualité, spécialement adaptés à la fabrication du meilleur ciment possible. Ces dépôts sont situés aux portes d'un marché très vaste qui ne fait que s'accroître. De plus, je crois sincèrement que nous pouvons fabriquer la meilleure marchandise au prix de revient le plus bas, si nous faisons comparaison avec tous les autres établissements du genre en Amérique. Nous pouvons en arriver là parce que notre établissement est des plus modernes, parce que notre site est idéal, tant au point de vue des communications par eau qu'aux facilités

canadienne, et parce qu'elle a été organisée par mes amis du Québec. J'ai, au cours des dernières années, consacré une bonne partie de mon temps à la réalisation de ce projet parce que j'ai cru que j'avais là l'occasion de prouver à mes compatriotes que j'avais à cœur d'aider, dans la mesure du possible à la prospérité de ma province natale et au développement des immenses ressources naturelles de ce pays dont les perspectives d'avenir m'apparaissent des plus brillantes. Les Canadiens doivent, dans toute la mesure du possible, travailler à maintenir leur pays au premier rang des nations qui progressent. Pour en arriver là, ils doivent faire confiance à ceux qui s'efforcent d'une façon légitime, à développer les ressources que leur pays possède."

Faisant allusion à la ville de Montréal, et à son avenir, M. Laplante ajoute : "Lorsque, au cours des nombreuses visites

des usines qui vont être construites d'ici quelques années le seront en ciment. Songez à la consommation que cela signifie. Nous avons de plus la question de l'immigration. Je n'ai aucun doute que le Canada est appelé à être peuplé par "un grand nombre d'immigrants, vu les conditions qui existent présentement en Europe. La province de Québec, d'un autre côté, verra sa population s'accroître par le rapatriement de ses fils et de ses filles qui ont traversé la frontière pour y trouver du travail. Lorsque le Canada aura pris son expansion naturelle, alors tous trouveront du travail sur le sol natal."

Revenant à la question de la Compagnie de Ciment Nationale, M. Laplante dit que les travaux de construction avancent rapidement. La belle température que nous avons eue tout l'automne a contribué pour beaucoup à l'avancement des travaux. La compagnie va être

Jugements

L'honorable juge Belleau vient de rendre les jugements suivants :

1.—Lévesque vs Lévesque. Jugement pour deux montants. Le légataire universel a tout vendu et a payé les legs. Le défendeur condamné à payer \$50.00 montant d'un billet. L'exécuteur testamentaire a aussi reçu \$47.00, dépôt en banque que le légataire aurait retiré induement. Mre Camille Côté pour le demandeur et Mes Casgrain, Lizotte et Michaud pour le défendeur.

2.—Garage Grandville vs la Banque Provinciale, requérante. — Requête accordée et le syndic obligé de remettre les deux autos réclamées. Me Léo Bérubé pour la requérante et Mes Moreau et Allyn pour le syndic.

3.—Bouchard vs l'Aqueduc de Cabano : Action maintenue avec dépens, la défenderesse obligée de fournir l'aqueduc au demandeur. L'arrangement intervenu avec Bouchard a été ratifié par la défenderesse. Me J. F. Pouliot pour le demandeur et Me S. C. Riou pour la défenderesse.

4.—Ouellet vs Pinet : Défense renvoyée avec dépens. Testament annulé. MM. Casgrain, Lizotte et Michaud pour le demandeur, Me Léo Bérubé pour le défendeur.

5.—Garage Grandville vs Gagnon et dame Pelletier requérante : Requête de syndic renvoyée avec dépens. Saisie-gagerie maintenue. Me S. C. Riou pour la requérante et Mes Moreau et Allyn pour le syndic.

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS a aussi rendu les jugements suivants qui intéressent la Cité de Rivière-du-Loup.

6.—La Cité de Rivière-du-Loup vs Caouette : Les offres de la ville sont jugées insuffisantes. La ville avait exproprié une lisière de terrain sur l'emplacement du moulin Lachance, aujourd'hui la propriété de Mme Caouette, pour construire la côte nouvelle, parallèle à celle de la Station. La ville prétendait que cette côte était plutôt d'un grand avantage à Mme Caouette et augmentait la valeur de ses terrains. Mme Caouette prétendait au contraire que son moulin en était plutôt déprécié. La Cour accorde \$1895.00 à Mme Caouette et les frais. Me Léon Paradis pour Mme Caouette et Mes Casgrain, Lizotte et Michaud pour la ville.

7.—La Cité de Rivière-du-Loup vs Paradis et marier : Les faits sont les mêmes que dans la cause précédente. MM. Paradis et Marier prétendaient que leur établissement commercial était grandement déprécié par la dite côte et la ville soutenait qu'ils en tiraient au contraire de grands avantages. Le jugement oblige la ville à payer \$670.00 et les frais. Me Léo Bérubé pour MM. Paradis et Marier et Mes Casgrain, Lizotte et Michaud pour la ville.

BEL ELOGE

En justice pour notre brigade, il convient de mentionner que les experts qui sont venus examiner les dégâts causés par le feu chez M. Ernest Dubé, ont déclaré que ce feu avait été contrôlé de main de maître et que nulle part aucun corps de pompiers n'aurait pu faire meilleur travail.

Pour l'impression de vos enveloppes, c'est au "St-Laurent" que vous trouverez les meilleurs prix.

en mesure de faire l'expédition au printemps.

La compagnie a aussi l'intention de nommer des agents dans chaque cité, ville et village de la province de Québec, des provinces maritimes et de l'est d'Ontario. Ces agents feront la vente dans leur district. Toute personne voulant avoir une agence devrait se mettre en communication immédiatement avec le gérant-général de la Compagnie immobilière Trans- portation, Montréal.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL

MAITRISE le RHUME

COURRIER DE
KAMOURASKA.

Fin de vacances :—

Nos étudiants des collèges sont retournés à leurs études : MM. Philippe Massé, René Pelletier, Antonio Pelletier, Joseph Francoeur, René et J. B. Langlais, Albert Morneau et Georges Landry, au collège Ste-Anne ; M. Flavius Leclerc, E. E. M., à l'Université Laval. Nos vœux de succès les accompagnent.

A l'honneur :—

Nos sincères félicitations à Mlles Marie-Louise Bérubé et Marie-Rose Bérubé, institutrices de cette paroisse, qui ont obtenu du gouvernement, par l'entremise de M. l'inspecteur Dubau, chacune une prime de \$20 pour succès dans l'enseignement.

Nouveau marguillier :—

A l'assemblée annuelle des francs-tenanciers, M. Georges Drapeau a été élu marguillier en remplacement de M. Luc Richard, sortant de charge.

Election des conseillers :—

Les élections municipales ont

donné le résultat suivant. Pour la paroisse : MM. Emile Lévesque et Ludger Drapeau, réélus ; M. Alphonse Raymond élu.

Pour le village : MM. Aug. Langlais, Justinien Gagnon et Joseph Pelletier, réélus par acclamation.

Nos félicitations.

Visite des écoles :—

M. l'inspecteur J. Z. Dubau a fait la visite des écoles et il a paru enchanté des résultats obtenus.

Divers :—

M. l'abbé F. St-Pierre, curé de N. D. du Mont-Carmel, était de passage ici, ces jours derniers ainsi que sa soeur Mlle A. St-Pierre, de St-Pascal.

M. le curé H. Guy, curé de St-André, était de passage au presbytère au cours de la semaine dernière.

M. l'abbé L. Richard, vicaire à Lévis, est en visite chez son père M. Luc Richard.

M. l'abbé Dumas, visiteur des Communautés, est de passage au couvent de Kamouraska.

Le Rév. F. D. Michaud, des RR. PP. Oblats, est en repos dans sa famille.

M. Joseph Gaudreau, de Lawrence, est en visite chez des parents.

M. Georges Dionne, de Rivière-du-Loup, est l'hôte de son beau-père M. Joseph Beaulieu.

M. Arthur Massé, ingénieur forestier, de Québec, Mme

Massé et M. Emile Massé, de la Banque Nationale, sont en promenade chez leur mère Mme Charles Massé, et chez M. Auguste Boucher.

M. Jules Langlais, M. P. P. et Mme Langlais ont passé quelques jours chez M. le capitaine R. Leblanc, ainsi que M. et Mme Alfred Martin, de Rivière-Ouelle.

M. Laurent Chamberland et sa soeur Mlle Adèle Chamberland passeront l'hiver à Québec.

AVIS

AVIS est donné par la présente à tous les créanciers de RIVIERE DU LOUP AUTO CO LTD, de la cité de Rivière-du-Loup, que l'universalité des créances que possédait la dite compagnie contre les dits créanciers a été vendue et transportée à JOSEPH TETU, commerçant, de la cité de Rivière-du-Loup, en vertu d'un acte sous seing privé fait à Rivière-du-Loup, en date du 3 juillet 1923.

NOTAIRE J. E. PARADIS
55 Lafontaine

Edifice des Ing. Industriels
Rivière-du-Loup Station
Prêts sur débiteures et sur hypothèques, assurances de toutes sortes. Représentant de la maison Versailles-Vidraire-Boulais Ltée.

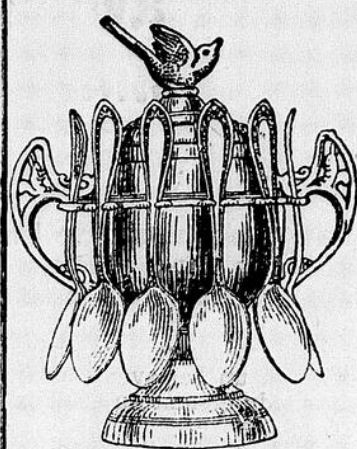
CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA.

Service de trains entre Québec et Montréal.

Le Chemin de Fer National offre au public voyageur un service fort commode entre Québec et Montréal. "Le Montréal" quitte la Gare du Palais à 1.20 p. m. tous les jours excepté le dimanche et arrive à Montréal (Gare Bonaventure) à 6.05 p. m. (Le dimanche ce train quitte Québec à 4.45 p.m. et arrive à Montréal à 9.30 p.m. "Le Mont-Royal" quitte Québec à 11.45 p.m. tous les jours et rentre à Montréal à 7.20 a.m. Au retour, "Le Québec" quitte Montréal (Gare Bonaventure) à 4.45 p.m. tous les jours et arrive à Québec (Gare du Palais) à 9.30 p.m. "Le Citadel" quitte Montréal à 11.30 p.m. et arrive à Québec à 6.45 a.m. Wagons-salon-observatoire-café sur les trains de jour, wagons-lits modernes sur les trains de nuit. Pour tous autres renseignements, prière de s'adresser au Bureau des Renseignements, tel. 2125, au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, Tél. 529 et 530 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de fer National.

TIMBRES ! TIMBRES !

Vous feriez oeuvre de charité en envoyant vos vieux timbres à M. Ulric Paquet, C. P. 168, Rivière-du-Loup en-bas.



GRATIS

MAGNIFIQUE SERVICE EN
ARGENT

VALEUR \$6 00

Anné gratis avec la

CAFE WINDSOR

GARANTI PUR

Demandez-le à votre épiciers

GLOBE TEA CO

308 Notre-Dame Ouest

Tip Main 5036 MONTREAL

VIENT DE PARAÎTRE.

Un recueil de poésies canadiennes, intitulé "Campanules" par Milicent, à 75 sous. Par la poste 80 sous.

En vente à la Rivière-du-Loup chez Frenette & Beaulieu, à la Librairie Mercier et au Bureau du "St-Laurent".

Dow

Old Stock Ale

Au Clair de la Lune

CHANT

Sous presser

Au clair de la lune, Mon ami Pierrot,

Prête-moi ta plume, Pour écrire un mot. — Machondeleest mort, J'ai plus de feu. — Ouvro-moi ta

Pour les Couplets

por. le, Pour l'amour de Dieu! — ma!

II

Au clair de la lune
Pierrot répondit :
Je n'ai pas de plume
Je suis dans mon lit ;
Va chez la voisine,
Je crois qu'elle y est,
Car dans la cuisine
On bat le briquet.

III

Au clair de la lune,
L'aimable Lubin
Frappe chez la brune.
Elle répond soudain :
"Qui frappe de la sorte ?"
Il dit à son tour :
"Ouvrez votre porte
Pour le dieu d'amour."

IV

Au clair de la lune
On n'y voit qu'un peu,
On cherche la plume,
On cherche du feu ;
En cherchant d'a sorte
Je n'sais qu'on trouve,
Mais j'sais que la porte
Sur eux se ferma.

Reproduction musicale autorisée par la revue musicale "La Lyre" de Montréal.

Ritournelle et harmonisation de Maurice DUHAMEL

Prime par la Force et par la Qualité

FRASERVILLE Drug Co

Vis-à-vis de l'église St Patrice

Seuls Agents des remèdes Penslar, Vinol, etc.
Stock complet de médicaments patentés parfumeries,
savons, charbons, peignes, brosses, éponges, poudres,
etc.

Chocolats de NEILSON

Agén pour la maison McKenna Limitée, fleuris-
réal, pour fêtes, noces, funérailles.

CARTES D'AFFAIRES**MEDECINS****L. E. PARROT**

Docteur des hôpitaux de Paris.
MEDICIN-CHIRURGE
De l'Hôpital de Rivière-du-Loup.
Rue LA FONTAINE

DOCTEUR**ANTONIO PARADIS**

Elève en Chirurgie des hôpitaux de New-York et
Philadelphie.
CHIRURGIE GÉNÉRALE
RAYON X.

DOCTEUR H. PROVENCHER**DENTISTE****Rivière-du-Loup**

Bureau : 331 RUE LAFONTAINE

En face de l'église St-Patrice.
Ouvert tous les jours.

Docteur J. O. BENOIT**Médecin et Chirurgien**

Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de
Québec

121, RUE LAFONTAINE

Tél. Kam. Côte de la Station.)

Docteur D. SAINDON**Médecin-Chirurgien**

Ex-Médecin interne de l'Hôtel-
Dieu de Montréal.

Tél. 426-3. 128 Rue Lafontaine.

Service jour et nuit. Tél. Kam.

Dr Ed.-Chs. Labelle**Médecin-Vétérinaire**

Gradué de l'Université de Montréal

RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.

Tél. Kamouraska

Résidence: Château Grandville.

Eudore Beaudoin

Syndic autorisé

Comptable et Liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans
le règlement de comptes entre débiteurs
et créanciers.

Bureau: Bloc Moux, rue de la Cour

RIVIERE-DU-LOUP, Ce Temple.

J. A. BENOIT

327 Rue Lafontaine

Membre de l'Association des Comptables
et auditeurs de la Province de Québec**Expert comptable**SPÉCIALITÉS: Vérification et examen
d'affaires municipales et préparation
d'états pour fins judiciaires

Installation livrée la plus perfectionnée.

DUBE & FILS, Enr.**CHS. EUGENE DUBE**

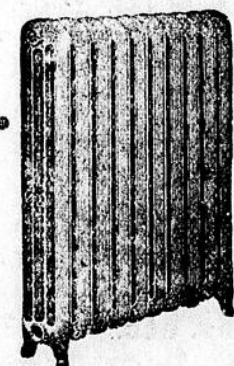
Grains et Provisions

Matériaux de Construction

RIVIERE-DU-LOUP - STATION.

PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE MODERNE

Les appareils de chauffage à la vapeur ou à l'eau chaude, en
nous étant confiés, seront installés d'après les dernières don-
nées de l'art, et sauront satisfaire les clients les plus exigeants



Une de nos Spécialités: Chauffage
domestique, à l'eau chaude et au moyen
des poêles de cuisines.

Aussi, nous avons toujours en mains,
toute la ligne de plomberie, baigns, lava-
bos, éviers, tuyau de fer, etc.

P. Paquet & Cie

15 coin des rues Fraser et Lévis

Tél. Kam. 204.

C. P. 16°

Rivière-du-Loup

TRIBUNE LIBRE**QUERELLE DE FAMILLE**

La boisson de M. Taschereau
est excellente et elle se vend
bon marché.

St-X... 14 janv 1924.

"Le Saint-Laurent",

Rivière-du-Loup.

Cher monsieur,

J'ai lu avec grande surprise
la lettre que mon neveu Jean-
Baptiste vous a écrite et que
vous avez publiée dans le der-
nier "Saint-Laurent". Il s'est
déclaré lui-même à la porte de
l'église hier au midi.

Etait-ce la faute de M. Tas-
chereau si Jean-Baptiste a pris
le local de l'après-midi au lieu
de monter sur l'express du ma-
tin?

Etait-ce la faute de M. Tas-
chereau s'il a emporté l'encom-
brant "satchel" en tapis qui lui
venait de son arrière-grand-
père?

Etait-ce la faute de M. Tas-
chereau s'il avait peur de la po-
lice et s'il ne s'est pas poussé en
avant pour garder son tour au
magasin de la commission à M.
Taschereau?

Etait-ce la faute de M. Tas-
chereau si le géant voisin de
Jean-Baptiste lui a acheté du
gin Melchers au lieu de lui a-
voir du Bols puisqu'il ne restait
plus de John DeKuyper?

Etait-ce M. Taschereau qui
lui avait conseillé d'aller pren-
dre une tasse de thé chaud à
l'hôtel Sirois?

Vous en avez suffisamment
pour vous apercevoir que Jean-
Baptiste n'était pas sérieux.

Il a également eu tort d'af-
firmer que la boisson de la
commission à M. Taschereau
est de la vraie poison, car je
connais ça la boisson. Ça peut
rendre malade sur le moment,
quand on la boit dans des ver-
res à eau; mais ça ne fait
mourir qu'à la longue et à petit
feu.

Cette boisson doit aussi se
vendre bon marché puisque tous
les amis de M. Taschereau pas-
sent leur temps à l'annoncer
partout, que tous les pauvres
gens réussissent à en avoir et
que tout le pays en est inondé
en temps d'élection.

Je n'ai pas aimé ce que Jean-
Baptiste a écrit au sujet des
visites. Il leur réserve la boi-
sson qu'il trouve mauvaise;
c'est pour cela que je n'irai pas
le voir aux fêtes. Il est trop
polisson, et il ne pourra plus
compter sur mes héritages
"pour faire le monsieur".

Jean-Baptiste vous a trompé
quand il prétend qu'il est rou-
ge. Son père était conserva-
teur et toute sa famille était
conservatrice. Il n'a voté rouge
qu'une seule fois et à contre-
cœur. Moi-même je suis con-
servateur; mais je trouve que
la boisson de M. Taschereau est
buvable.

Comme je suis assez monsieur
pour prendre sa défense,
j'espère qu'il ne manquera pas
de nous envoyer une caisse de
bon gin de n'importe quelle
marque en manière de recom-
pense.

Votre ami pour la vie,
L'Oncle ARSENE.

PERDUE

Une montre-bracelet forme
carrée a été perdue de chez M.
Frs. Dionne aux rues St-Elzé-
ar, Delage, Chemin de Fraser-
ville, St-Paul et St-Pierre. Ré-
compense promise à la person-
ne qui la remettra au No 6, rue
St-Pierre ou au bureau de P. P.
Bégin, 85 Lafontaine.

Pour vos assurances-feu
consultez

P. J. BERUBE.

**Comment Purifier
le Sang**

Comme remède contre la con-
stipation, l'indigestion et les im-
puretés du sang prenez, aux repas
et avant de vous coucher, l'Extrait
de Racines, communément ap-
pelé le Sirop Curatif de la Mère
Seigle. Ce traitement suivi avec
soin soulage dans presque tous
les cas. N'achetez que le véri-
table. Chez les pharmaciens.

La Feuille Naturelle

du Thé Vert

"SALADA"

a fait la conquête de bien des personnes habi-
tuées aux thés verts de la Chine ou du Japon.
L'avez-vous jamais essayé?

H 274 F

DEUX VENDEURS**DEMANDES**

\$6.00 à \$8.00 par jour. Ex-
périence utile mais pas néces-
saire. Position permanente pour
un homme sobre et honnête.
S'adresser à A. E. Labrec-
que, Hôtel Montcalm, Rivière-
du-Loup.

"ONCLE DU CANADA"

La date est fixée au 19 fé-
vrier, prochain pour cette re-
présentation. Ce sera la pre-
mière donnée à la nouvelle sa-
le paroissiale de St-Frs-Xavier.
Les interprètes de cette super-
be comédie ont été triés sur le
volet, ont reçu une direction ex-
périmentée, et le public peut
être assuré d'un spectacle di-
gne de son encouragement. Tout
en s'amusant et en riant à go-
go, on contribuera à une bonne
œuvre. Allons-y!

**"Le moindre effort me
fatiguait," écrit M. Benoit**

L'anémie résulte du manque de
certaines éléments dans le sang. Ce
défaut peut provenir soit de la
maladie ou de l'épuisement du sys-
tème. Les symptômes en sont, le
pâleur du teint et de la muqueuse, les
palpitations, la faiblesse, la langueur
etc. L'anémie annonce souvent la
consommation, il ne faut donc rien né-
gliger pour reconstituer et tonifier le
système. Le Carnol, remède M.
Benoit de l'anémie. Il dit:
"Je me sentais faible et déprimé.
Le moindre effort me fatiguait. Je
n'avais plus d'appétit et je m'estimais
heureux quand je pouvais sommeiller
quelques heures la nuit. J'éprouvais
le besoin de me reposer tout le temps.
J'étais sur les nerfs; la moindre baga-
telle m'irritait. Je souffrais d'anémie.
Enfin je résolus de voir mon ami, M.
H. H. Pagé, le pharmacien, et de lui
demander s'il pourrait faire quelque-
chose pour moi. Il m'a conseillé de
prendre un traitement de Carnol (six
bouteilles). Après en avoir pris
quatre, j'étais un autre homme. Je
pouvais manger, dormir et faire une
grosse journée d'ouvrage sans éprou-
ver de fatigue. J'ai acheté des bou-
teilles de Carnol pour ma belle-mère,
elle aussi en a tiré grand profit."
Rodolphe Aristide Benoit, Saint-Lu-
ger de Rivière de Loup. 7-9
Carnol se vend partout, chez tous
les bons pharmaciens.

**LA TEINTURERIE DE
SERVICE**

G. E. Morel, prop.
Nettoyage, pressage, répara-
tions de toutes sortes, etc.
A des prix raisonnables.
Faites un essai et vous serez
satisfaits.

253 rue Lafontaine - R.-du-L.

Obligations : Débentures

Avant de décider de vos placements, consultez-nous et de-
mandez notre revue "L'OBLIGATION" qui vous guidera
dans votre choix.

LE PRET MUNICIPAL LIMITEE

107, Côte de la Montagne, QUÉBEC.

Succursale RIVIERE-DU-LOUP: EDIFICE LEVASSEUR

Saucier & Theriault

CÉRANTS 1060X. 001

**Pour votre provision de
BOIS DE CHAUFFAGE**

Adressez-vous à

PARADIS & MARIER, Ltée**PACIFIQUE CANADIEN**

SERVICE INSURPASSABLE
ENTRE
QUÉBEC ET MONTREAL

Départs de Québec, (Gare du Palais):

9.00 a.m.—Dim. exc.—(Montréal Gare Viger 3.15 p.m.)
1.30 p.m.—Quotidien—(Montréal Gare Windsor 6.30 p.m.)
4.40 p.m.—Quotidien—(Montréal Gare Viger 9.40 p.m.)
11.55 p.m.—Quotidien—(Montréal Gare Viger 6.50 a.m.) et
(Montréal Gare Windsor 7.20 a.m.)

Arrivées à Québec, (Gare du Palais):

7.00 a.m.—Quotidien—(De Montréal Gare Windsor 11.30) et
(De Gare Viger 11.55 p.m.)
2.00 p.m.—Quotidien—(De Montréal Gare Windsor 9.00 a.m.)
3.40 p.m.—Dim. exc.—(De Montréal Gare Viger 9.45 a.m.)
8.30 p.m.—Dim. seul.—(De Montréal Gare Viger 2.30 p.m.)
10.00 p.m.—Dim. exc.—(De Montréal Gare Viger 5.00 p.m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des bil-
lets: 30 rue St-Jean, tél 93; Château Frontenac, tél. 1840; Gare du Pa-
lais, tél. 663.

C. A. LANGEVIN,
Agent du Trafic-Voyageurs,

Représentant tout

Al Conseil Municipal

Séance du 14 janvier 1924.
Sont présents M. le Maire et MM. les échevins, à l'exception de M. Georges Couturier, pro-maire.

Le secrétaire donne lecture du rapport du département feu et Police pour le mois de décembre 1923.

Aussi le rapport de la vérification de la pesanture du pain. Après enquête faite par le comité de santé, au sujet des indigents Anselme Sylvain et Marie St-Pierre, il est proposé par l'échevin J. A. Thibault, secondé par l'échevin Jos Parent que ces deux indigents soient placés à l'hôpital aux frais de la ville, et que M. le Maire soit autorisé à signer le certificat constatant l'état d'indigence absolue.

Après enquête faite par le comité de santé au sujet de l'état d'indigence de Mme J. Bte. St-Laurent, ayant son mari comme soutien, ce conseil ne se croit pas justifiable de faire entrer Mme St-Laurent à l'hôpital aux frais de la ville.

Lu une lettre de M. l'abbé Arthur Ferland offrant en vente pour la somme de \$250.00, les toiles qu'il a fait peindre pour les soirées des 12 et 13 novembre 1923.

Attendu que ces toiles seraient d'une grande utilité pour la salle de l'hôtel-de-ville et que la ville pourrait en retirer des bénéfices.

Proposé par l'échevin J. C. Thibault secondé par l'échevin Chs. Delisle qu'une somme de \$150.00 soit offerte à M. l'abbé Ferland pour l'achat de ses toiles et décors.

Proposé par l'échevin J. C. Thibault secondé par l'échevin Chs. Delisle qu'une somme de \$5.00 soit chargée en plus du loyer de la salle, à toute personne qui voudra se servir des décors.

Proposé par l'échevin Chs. Delisle, secondé par l'échevin Elz. Lafort, que le secrétaire soit autorisé d'acheter de M. P. Michaud, de St-Epiphanie, 25 poteaux de 35 pds à \$6.50 chacun et 15 poteaux de 40 pds à \$8.00 chacun, livrés à Riv-du-Loup et sujet à acceptation par M. W. Hodgson, chef électricien.

Le secrétaire produit les comptes suivants :

Germain Aubut \$3.00, Ant. Bérubé 30.00, L. Boulanger 5.00, Can. Westinghouse 14, la Cie d'Ass. du Canada 56.25, Alfred Côté 3.00, Oct. Devost 1.25, Dr C. H. Dumais 3.00, Arthur Dumas 5.00, H. Dumont 5.00, Alph. Fortin 1.00, Guardian Ass. 88.75, Albert Gendron 3.00, Les Ing. Industriels 10.60, Inspect. Poids et mesures 13.00,

Jos Lévesque 9.75, Sam. Lebel 1.75, Casg. Lizotte et Michaud 250.00, Jos Lebel mécanicien 3.00, Nova Scotia 88.75, Percepteur des Douanes 4.01, Provincial Irs. 43.20, H. Pelletier 3.00, L. A. Paradis 5.50, C. E. Proulx 3.00, Geo. Desjardins 5.50, Jos Viel Ltée 20.60, A. Mérette 15.26, L. P. Proulx 47.21, A. Mérette 15.68, Northern Elect. 2.34, Jos Dubé 6.00, Gutta Percha Rubber 19.12, La Buanderie 5.31, Jos Dubé 2.50, Ludg. Marquis 45.00, Fraser-ville Drug 20.

Il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés et payés.

Et la séance est levée.

CONCERT GRAVEL

C'est chez MM. Frenette et Beaulieu qu'il faut aller retenir ses sièges pour cet important événement du 23 du courant. M. Louis Gravel a fait de grands progrès et jouit d'une enviable réputation comme baryton. Mlle Germaine Lavigne est considérée actuellement comme une des œuvres de maîtres. Mlle Albertine Pelletier possède une voix si pure, si agréable, et une si parfaite diction, que notre public prendra grand plaisir à l'entendre. C'est donc un régal de tout premier ordre que l'on nous servira.

Accourons en foule encourager les nôtres, tout en goûtant l'art musical. On est prié de se hâter de retenir ses sièges de bonne heure.

DESASTREUX INCENDIE

Une des institutions commerciales les plus prospères de notre ville vient d'être réduite en cendres. Dimanche le 6 janvier l'entrepôt de Ernest Dubé Enr. était la proie des flammes. A 10.30 heures de l'avant-midi les pompiers étaient appelés mais le feu avait déjà fait de grands ravages et ce n'est qu'après plusieurs heures de travail qu'ils parvinrent à contrôler l'incendie.

Mlle Pion, gérante de l'établissement, se trouvait seule lorsqu'elle fut atteinte. Elle dut briser une vitre pour sortir de la maison et elle s'infligea de nombreuses brûlures.

Les pertes sont évaluées à \$20,000 ou \$35,000, et elles sont en partie couvertes par les assurances.

Cette année !!

A votre fête de naissance, faites-vous photographier.

ULRIC LAVOIE, photo
207 Lafontaine.

CUISINIÈRE DEMANDÉE

On demande une cuisinière avec de bonnes références. S'adresser à Mme L. P. LIZOTTE.

J. Oscar Levesque

Notaire

Prés d'argent — Débentures — municipalités, colaires et de fabriques

Bureau : 18 Rue de l'Eglise (de la Cour)
Résidence : 29 Rue Fraser.

RIVIERE DU LOUP, QUE.

Notes personnelles

— Mgr Dugal, de St-Basile, était en ville ces jours derniers, chez M. et Mme Doucet.

— Mmes Lépérance et Dubé et M. et Mme Georges Ouimet partent dimanche pour un voyage en Europe. Ils s'embarquent sur l'Antonia de la ligne Cunard.

— MM. les docteurs Dubé de Notre-Dame-du-Lac, Laporte et Sormany d'Edmundston, Simard de Rimouski, Langlais de Trois-Pistoles, Latulippe de Cabano, étaient de passage en ville ces jours derniers pour la réunion de la Société Médicale Temiscouata-Madawaska.

— Le révérend M. Saindon, curé du Squattek, et le révérend M. Drapeau, curé d'Estcourt étaient à Rivière-du-Loup dernièrement.

— M. Félix Tremblay, de St-Eloi, était en ville ces jours derniers.

— L'ouverture de la saison du club Bungalow a eu lieu la semaine dernière. Mme Crockett recevait les invités.

— Le révérend M. Dumas, ancien curé de St-Gervais, comté de Bellechasse, est en promenade chez M. F. J. Michaud.

— Le révérend M. Gagnon, le nouveau curé de Notre-Dame du Portage, est de passage au presbytère de St-Patrice.

— Mme Jos. Lebel est de retour d'un voyage à Québec ainsi que sa fille Mlle Georgette.

— Le révérend M. Jean, desservant de St-Antoine de Padoue, était en ville mardi dernier.

— M. Polycarpe Caron, gérant de la Banque Nationale à East Angus, est actuellement à Rivière-du-Loup, l'hôte de son frère M. Ernest Caron.

— M. le notaire J. A. Foisy passe une partie de la semaine à Montréal où il assistera à l'inauguration du Garde-Membre de la "Baillargeon Express", l'hôte de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais Ltée.

— M. Joseph Gagnon, constable, de Montréal, est en visite à Rivière-du-Loup chez son père M. Louis Gagnon.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

A VENDRE

La Cie d'Autobus Ltée de Rivière-du-Loup ayant décidé d'abandonner la ligne entre Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Lac offre en vente sa voiture et son roulant. Bonnes conditions à un prompt acheteur.

???

Si vous anticipez plus de protection sur votre vie et avez l'intention de vous assurer pour

\$5000 ET PLUS

Il serait de votre plus grand intérêt de communiquer avec

P. J. BERUBE

BOITE 78 RIVIERE-DU-LOUP Station.

Dimanche prochain, à 8 hrs. p. m. dans la salle des Forestiers Indépendants, aura lieu l'assemblée générale mensuelle des chevaliers de Colomb du Conseil de Rivière-du-Loup No. 2402.

Tous les membres sont instamment priés de ne pas mettre la chose en oubli et d'être présents.

LE GRAND CHEVALIER

Conseil No. 2402

— M. H. H. Page est actuellement en voyage à Van Buren, Me. et Edmundston, N. B. dans l'intérêt de son commerce.

— M. P. J. Bérubé est revenu d'un séjour de quelques jours à Montréal, en rapport avec sa connexion avec les compagnies d'assurance qu'il représente, et l'ajustement du feu chez M. Ernest Dube.

— M. P. P. Bégin est parti mercredi en voyage d'affaires.

— M. J. A. Benoit, auditeur de la cité, est allé à Montréal et Québec, en voyage d'affaires.

— M. Jos Mercier, de Québec, est en ville chez son frère M. Albert Mercier.

— M. Jos Mercier, de Québec, est en ville chez son frère M. Albert Mercier.

— M. Polycarpe Caron, gérant de la Banque Nationale à East Angus, est actuellement à Rivière-du-Loup, l'hôte de son frère M. Ernest Caron.

— M. le notaire J. A. Foisy passe une partie de la semaine à Montréal où il assistera à l'inauguration du Garde-Membre de la "Baillargeon Express", l'hôte de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais Ltée.

— M. Joseph Gagnon, constable, de Montréal, est en visite à Rivière-du-Loup chez son père M. Louis Gagnon.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

— M. Georges Belzile, de St-Clément, était de passage à Rivière-du-Loup au commencement de la semaine.

— M. Jos. Vaillancourt, de N.-D. du Lac, était en ville à la fin de la semaine dernière.

KNABE
Reconnu le roi des pianos. Cet instrument grand format sera utilisé lors du concert Gravel, qui aura lieu au Théâtre Princesse, le 23 du courant. Allez-y en foule.

FOURNAISES A VENDRE
Trois fournaises de seconde main à vendre. S'adresser à l'imprimerie du "Saint-Laurent".

AVIS AU PUBLIC
J'ai le plaisir d'informer mes clients que j'ai réouvert mon magasin et ma boutique de seller. Je suis maintenant en mesure de donner à ma clientèle entière satisfaction. SPECIALITE : Harnais de tous genres à des prix modérés; réparations de toutes sortes.
J. D. LEVESQUE
Sellier,
232 Rue Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP.

AVIS

Nous prendrons au pair et l'intérêt couru les débentures de La Machine Agricole de Montmagny.
SAUCIER & THERRIAULT,
Edifice Levasseur,
Rivière-du-Loup Station

M. W. BELANGER

Expert horloger-bijoutier, à l'emploi de feu J. E. Savard pendant dix ans, est maintenant installé au No 92, rue Lafontaine, en face du magasin A. E. Thivierge. Il s'occupera comme par le passé des réparations de montres, horloges, bijoux, lunettes, etc. Réparations absolument garanties.

Les commandes par la maille seront remplies avec promptitude et attention.

W. Bélanger, inspecteur C. N. R.
92, rue Lafontaine.

DOMINION OF CANADA GUARANTEE & ACCIDENT INSURANCE COMPANY

Bureau-Chef - Toronto, Ont.

MONTREAL, le 31 décembre, 1923.

Messieurs,

Nous vous faisons savoir que la firme Bégin et Bérubé (P. P. Bégin et P. J. Bérubé) est en dissolution, par consentement mutuel, depuis ce jour.

A partir d'aujourd'hui, M. P. P. Bégin sera le représentant de cette compagnie. M. Bégin ne manquera pas de s'adresser à vous avant que votre police ne soit due pour être renouvelée.

Nous profitons également de l'occasion qui nous est offerte pour vous remercier de votre patronage passé et nous continuons d'espérer que vous nous garderez toujours votre confiance.

EDWARD ROBERTS, provincial manager,
17 St. John street, MONTREAL.

Une Compagnie purement canadienne

Tous les placements se font sur des débentures canadiennes.

Rivière-du-Loup Station, Qué.
le 31 décembre, 1923.

Messieurs,

Depuis la dissolution de la firme Bégin et Bérubé, je continue aujourd'hui les affaires à mon compte personnel.

Il me plaît de saisir cette occasion pour vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée dans le passé et pour vous assurer de mon entier dévouement. Je me tiendrai à votre disposition, pour toute assurance sous forme générale, tel que Maladie et Accident, Feu, Vie, etc., dans toute la mesure de mes moyens.

P. P. BEGIN.

Tel. 287

Notre vie intense est un surmenage

POUR LES YEUX

L'OPTICIEN SPECIALISTE

PELLETIER, O. D.

fait l'EXAMEN SCIENTIFIQUE de la vue, à l'ELECTRICITE, et ajuste les bons verres qui corrigent cet abus.

SALON d'OPTIQUE PRIVE muni des appareils électriques modernes au

GRAND MAGASIN DE BIJOUTERIES

J. H. PELLETIER

327 RUE LAFONTAINE

RIVIERE-DU-LOUP

Bagues de fiançailles,
Anneaux de mariage,

Montres, Horloges, Argentierie,
Verre taillé, Porcelaine, Bijoux, Etc.

L'endroit idéal pour les Cadeaux de noces, etc.